

Rapport d'étape



Projet ayant reçu une aide financière dans l'un des Fonds en développement rural ou culturel.

Note :

L'octroi du deuxième versement est conditionnel à la réception de ce rapport d'état d'avancement du projet justifiant l'utilisation de l'aide financière reçue jusqu'à maintenant et suite à l'autorisation de l'agent responsable de votre dossier.

Titre du projet :

Promoteur :

Description du projet réalisé à ce jour

Décrivez nous ce qui a été réalisé par rapport au dépôt initial du projet.

3. COÛT ET FINANCEMENT DU PROJET À CE JOUR

Dépenses	
Poste de dépenses	Montant
Total	

Revenus	Montant	Confirmé ?
Sources de financement		↻
		✓
Montant demandé à la MRC de Bonaventure :		
Mise de fonds (préciser la nature) :		
Total		
Revenus moins dépenses :		

4. AUTRES COMMENTAIRES OU RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

5. DÉPÔT DU RAPPORT

Le rapport d'étape doit être déposé par un représentant de l'organisme promoteur qui atteste que les renseignements contenus dans le document sont complets et véridiques.

Le promoteur autorise la MRC de Bonaventure à échanger avec tout ministère, organisme gouvernemental ou institution financière sur les renseignements ou documents nécessaires à l'analyse du rapport d'étape.

Déposé par :

Fonction :

Date :

L'envoi de ce formulaire complété fait foi de dépôt officiel

Dépôt du rapport

Veuillez faire parvenir votre rapport d'étape à l'agente qui vous est assignée

Natalie Martin, agente de développement culturel

Téléphone : 418 752-1492

Courriel : culture@mrcbonaventure.com

Mélissa Bélanger, agente de développement rural

Téléphone : 581 357-0127

Courriel : mbelanger@mrcbonaventure.com

Mélanie Roy, agente de développement / Vitalisation

Téléphone : 581 357-1126

Courriel : mroy@mrcbonaventure.com



Coordonnées complètes

Adresse : 51, Rue Notre-Dame
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0

Téléphone : 418 752-6601 / Courriel : info@mrcbonaventure.com